

Commune de REVEL

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Restitution du questionnaire habitants

Octobre 2015



Adeline REY
Urbaniste O.P.Q.U.

12 rue Ampère 38000 Grenoble
06 88 08 26 51
adelinerey.urbanisme@gmail.com

Atelier VERDANCE
Paysagistes d.p.l.g.

12 rue Ampère 38000 Grenoble
04 76 21 58 21 / 04 76 21 58 20 (fax)
verdance@verdance.fr

PROGEO Environnement
Environnementalistes

13 rue de l'Abbé Vincent – ZAC Artis – 38600 Fontaine
04 82 53 50 33 / 04 82 53 50 34 (fax)
s.lamarche@progeo-environnement.com

+ Restitution du questionnaire habitants



L'objectif

Pour enrichir les réflexions menées avec le groupe de travail élus et les partenaires de l'aménagement, recueillir l'avis des habitants, **premiers usagers du territoire communal**, sur leur perception de la commune, leurs modes de vie et d'occupation des lieux, leurs attentes pour l'avenir.

Le contenu

10 questions générales sur le paysage, les lieux appréciés et / ou à améliorer, les déplacements, les activités économiques, le lieu d'habitation, le développement du bâti souhaité, les lieux de rencontre, le lieu de vie idéal, l'avenir de la commune.

Le résultat

52 questionnaires retournés en Mairie, **soit 1 famille sur 10** en résidents permanents.

Des réponses pertinentes qui vont alimenter les réflexions sur le projet communal.

Élément de compréhension du document :

Les nombres présents à la suite de chaque réponse correspondent au nombre de réponses / remarques formulées en ce sens. Quand aucun nombre n'est affiché, cela signifie qu'il s'agit d'une remarque isolée.

Les textes entre guillemets et en italique correspondent à des citations tirées des questionnaires.

Les résultats quantitatifs

52 questionnaires retournés en mairie

- Soit 4 % environ des habitants (1413 habitants en 2015) et 10% des ménages (500 en 2015).

Une bonne représentativité sociale

- Personnes seules (2) Couple (20) Famille (23)
- Retraités (10)
- 1 ménage originaire de Revel mais ne résidant pas sur la commune et souhaitant le faire
- 1 ménage en résidence secondaire

Une bonne représentativité géographique

- Le Mont (6)
- Le Bourg, Les Roussets, La Bourgeat (5)
- Charrières Neuves (4)
- Les Molettes, Les Jacquets, Les Faures (3)
- Les Geymonds, Les Vernes, Les Guimets (2)
- Pré-Chabert, Le Soubon, La Tour, Le Sauzet, Le Cornet, La Sarrazine, Beauregard, Le Merger, Galapant, Combe Royet

Les personnes qui ont répondu sont installées à Revel depuis :

- 5 ans et moins (9)
- 15 ans et moins (12)
- 15 à 30 ans (20)
- Depuis plus de 30 ans (10)

1. Citez 5 éléments du paysage pour décrire votre commune. En quoi Revel se différencie des communes voisines ? Qu'est-ce qui caractérise le mieux la commune ?

Un cadre géographique et paysager exceptionnel (114)

- **L'omniprésence de la montagne**, des sommets qui la dominent, de ses pentes et de son ambiance de moyenne montagne (27)
- **L'impression de nature** : faune, verdure, équilibre entre zones urbaines et agricoles, calme et tranquillité (19)
- **La diversité des milieux** : l'équilibre entre forêts, prés, champs...et habitat, l'étagement de la végétation de Freydières à Beauregard, l'ouverture de l'espace (26)
- **La ruralité** : des hameaux au milieu des champs et forêts, la présence des animaux, la campagne, l'équilibre urbain/rural, ses chemins (19)
- **La qualité de ses paysages** : les vues... sur l'ensemble des massifs et l'absence de vue sur la vallée, des perspectives sur le bourg et son clocher, le site en réceptacle, la qualité de sa lumière et de sa nuit (13)
- **Freydières, une place à part (8)**

Une situation particulière au cœur du massif et à proximité de l'agglomération (17)

- Bonifié par le bon entretien des routes (2)

Une perception variable de la dynamique et de la convivialité du village

- Un milieu associatif développé, beaucoup d'animations (8)
- Un bon accueil des nouveaux arrivants (5)
- Mais aussi (7) : **une commune dortoir**, un peu morte, tristounette, sans âme, commune "terroir" et trop calme (6) ; « *un côté un peu ghetto et entre-soi* », la hausse des prix du foncier (2) ; une population trop importante (1)

Une configuration villageoise particulière (28)

- Une commune éclatée en hameaux, à des altitudes différentes, en balcons (19)
- **Un vrai cœur de village** avec la place de la mairie, l'espace Guimet (9)

Architecture et patrimoine :

- Un bâti traditionnel de qualité (9)
- Un développement contemporain plus controversé : un développement immobilier maîtrisé, des maisons avec des belles superficies verdoyantes (4) ; un développement mal maîtrisé, un laisser-faire concernant l'habitat : aspect disparate, habitat moyennement harmonieux (2)

2. Quels sont les endroits de Revel que vous appréciez particulièrement ? Pourquoi ? Pensez-vous que ces endroits sont pérennes ou au contraire soumis à évolution (comment) ?

Freydières, pour des raisons variées (32)

- Restaurants, animations, vie culturelle, lac, paysage canadien, grande prairie, vues sommets, cueillette, promenade dans un cadre exceptionnel...

Le Bourg (44)

- Dans son ensemble en tant que lieu de rencontres (4)
- La place de la mairie : son aménagement (10) et son marché (6)
- Le parc de la grange de Freydane et ses équipements (15) et l'espace Guimet (9)

Certains hameaux (26)

- Parce que c'est chez moi ! ; Le Mont : répartition harmonieuse des constructions , vue, isolement (4) ; Les Roussets : belle vue ; hameau groupé, habitat rénové, isolement relatif (4) ; La Bourgeat : proximité du Bourg, ensoleillement (5)

Des sites, chemins ou routes pour la vue (14)

- Les points hauts : « la "colline" près du Mont pour admirer le feu d'artifice » ; la colline de Lavis ; les prés du Rousset/Mont ; les crêtes pour les vues époustouflantes (4) ; la route des balcons
- La perspective sur le bourg à l'entrée du village depuis la route de Domène

Des chemins, dans leur ensemble (7)

La haute-montagne (2)

Sont-ils pérennes ou soumis à évolution ?

- Le parc de Freydane à aménager : des bancs, des tables ; des jeux pour enfants, un bi-cross ; des commerces (13)

« L'esplanade est magnifique, quel dommage qu'elle soit si peu équipée ! »

- Le charme de Freydières : à exploiter ou à protéger ? (aménager une salle culturelle à Freydières, une aire naturelle de camping, améliorer le parking) (8)
- Une urbanisation galopante et mal maîtrisée (6)
- La fermeture des paysages : thuyas, enfriement, enforestation (4)
- La fermeture des sentiers (2)

3. *Quels sont les endroits de Revel que vous n'appréciez pas ? Pourquoi ? Pensez-vous qu'on puisse les faire évoluer et comment ?*

Le Bourg, son entrée et sa traversée (22)

- Le Bourg : triste et sans vie, une architecture disparate, des habitations trop concentrées, un parc pas assez aménagé, l'école : absence de qualité des abords, de la cour et des préfabriqués (11)
- Le carrefour à côté de la place de la mairie : manque de vie, d'espace de rencontres, dangereux (5) ; le bar, peu attrayant dans le carrefour
- Le virage à l'entrée du village (3)
- La circulation dans le village, la sortie du bourg (2)

Certains hameaux (10)

- Les Guimets, Les Eaux pour leur **exposition défavorable** ; La Tour, Beauregard, Les Eaux : trop **éloignés du village** ; Pont Rajat, Les Martinots

La fermeture des paysages (6)

- Fermeture des paysages par la forêt et l'enfrichement, par les haies de thuyas et les arbres trop près des maisons, la disparition des vues, des chemins peu praticables

Les espaces de collectes de déchets et poubelles (6)

- Ils s'étalent le long des routes, génèrent des dépôts sauvages, trop visibles devant l'école et aux Geymonds

Quelques points noirs (5)

- Le manque de valorisation du château, le petit chalet, abandonné, Freydières le week-end , des jardins remplis d'épaves, certains arrêts de bus (dangereux, sales)

Sont-ils pérennes ou soumis à évolution ?

Aménager le Bourg pour qu'il devienne un véritable espace de rencontres (6)

- Reconstruire la dernière grange pour en faire une salle de sports
- Equiper le parc de Freydane
- Etudier le contournement du centre village, notamment pour les camions
- Aménager une terrasse de bar plus séduisante
- Délocaliser le parking devant mairie au profit d'un espace convivial

Limiter urbanisation des hameaux mal exposés 1

Créer un local pour les jeunes dans le chalet à l'entrée de la commune 1

Créer une déchetterie verte 1

4. Quels sont les lieux sur la commune où vous aimez discuter avec vos voisins, où vous les croisez ? Pourraient-ils être améliorés ?

Une absence de lieux dédiés, minimisée par la tranquillité du village et la possibilité d'échanger sur le domaine public (31)

- pas de lieu spécifique (8) ; sur le pas de la porte, autour de nos habitations, au local poubelles (13) ; sur la route du hameau (5) ; sur les chemins (5)

Le bourg : des lieux de rencontres informels (28)

- La place de la mairie (7), notamment lorsqu'elle est occupée par le marché (19)
- Le parc de Freydane (7) et plus globalement le cœur du village (2)

Les équipements publics : des espaces spécifiques de rencontres (11)

- L'espace Guimet (6) ; l'école (3) ; la bibliothèque (2)

D'autres lieux mais excentrés ou pas assez conviviaux (8)

- Les bars et restaurants du Bourg et de Freydières (5) ; la boulangerie (2) ; la cabane de chasse de Freydières (1)

« Nulle part, je ne suis jamais présent »

Pourraient-ils être améliorés ?

- Dynamiser encore le marché, déplacer le restaurant et la boulangerie vers le Bourg , déplacer le bar du bourg pour avoir une belle terrasse (3)
- Des aménagements aux abords de l'espace Guimet : pour améliorer le quotidien : terrains de boules, bancs publics, tables en bois, ombre, jeux...un plancher à demeure pour accueillir fêtes et manifestations (3)
- Aménager des micro-espaces de rencontres avec des bancs dans les hameaux, à Freydières (3)
- Des besoins : créer un terrain omnisport, un parc pour les petits et des jeux pour les plus grands (3)

5. Pouvez-vous décrire le secteur / quartier / hameau dans lequel vous vivez. Quels sont les qualités et difficultés rencontrées dans ce lieu (stationnement, bruit, vue, convivialité...) ?

Le Bourg (5) : stationnement sauvage et un peu juste ; beaucoup de circulation/nuisances sonores ; proximité des services du centre

La Bourgeat (5) : bonne exposition et belle vue ; calme, mais aussi peu de respect des règles de vie (bruit) ; vitesse excessive dans le hameau sur une route trop étroite ; bon aménagement du trottoir sur la route départementale ; route des Contamines en piteux état

Le Mont (6) : calme, en dehors des chiens ; belle vue ; vitesse excessive sur la route des Balcons ; problèmes de stationnement pour les visiteurs (le long de la voie) ; peu de rencontres du fait des déplacements en voiture

Les Roussets (5) : calme ; vue splendide ; vitesse excessive sur la route et problème de sécurité pour les piétons ; pas de lieu où se rencontrer ; problème de stationnement pour les visiteurs (arrêt de bus) ; bruit de voisinage ; "décharges privées"

Charrière Neuve (4) : belle vue ; bon voisinage ; calme, en dehors des chiens ; peu de convivialité car la configuration ne s'y prête pas ; chemin en pierres vers Les Geymonds à conserver ; route beaucoup empruntée, de plus en plus bruyante ; stationnement sur la route pour les visiteurs, gênant en hiver ; mauvais entretien du chemin

Les Jacquets (3) : convivialité ; pas de croisement possible sur le chemin des Magnolias et stationnement sur route impossible

Les Faures (3) : vitesse et bruit liés à la route départementale ; hameau bien préservé ; peu d'entretien des routes

Les Molettes (3) : convivialité ; belle vue ; calme ; nuisance ponctuelle avec entreprise de travaux publics

Les Geymond (2) : convivialité ; belle vue ; vitesse excessive depuis que la route a été refaite

Les Vernes, Les Guimets (2) : calme ; vitesse excessive sur la route, pas de lieu pour se rencontrer aux Guimets

Le Merger, Beauregard, La Sarrazine (1) : convivialité ; calme ; problème d'accès au chemin sur La Sarrazine

Le Cornet (1) : solidarité compte-tenu de l'isolement

Le Sauzet (1) : nuisance des réseaux aériens, pylônes

Combe Rozet (1) : pas d'assainissement collectif, rejet dans eaux pluviales – odeurs

Synthèse

- **Pas de problème majeur : la convivialité, la vue, le calme sont mis en avant**
- **Quelques problèmes de voisinage**
- **Absence de lieux de rencontres par manque de place**
- **Stationnement sur les propriétés mais un problème récurrent de stationnement pour les visiteurs**
- **Un problème de vitesse excessive sur les routes principales**
- **Des problèmes spécifiques au Bourg : traversée du village, nuisances sonores, problèmes ponctuels de stationnement**

6. Est-ce qu'il vous arrive de vous déplacer à pied ou à vélo sur la commune ? Si non, pourquoi ? Si oui, pour quelles raisons et quels itinéraires empruntez-vous ?

A pied : oui (38) non, rarement (2)
A vélo : oui (13) non, rarement (13)

« Avec des pentes de 8 à 10 %, je ne rencontre pas souvent de Revelois entre Domène et Freydières »

Comment, pourquoi ?

Principalement pour de la balade (37)

- A pied (26) ; en VTT (+ vélo électrique, carriole avec les enfants) (11)

Mais aussi pour des déplacements quotidiens (24)

- Pour aller principalement au Bourg : au centre village (8) ; à l'école et aux activités (6) ; au marché depuis Le Merger, Les Vernes... (3)
- Et : à l'arrêt de bus ; au travail à vélo (2) ; à la boulangerie (2) ; les déplacements à pied sont obligatoires l'hiver quand la route des Contamines est enneigée (2)

Sur quels itinéraires, dans quels secteurs ?

Des secteurs d'attractivité spécifiques

- Le Bourg (15) ; Secteur des crêtes de La Sarrazine aux Roussets (6)

Des sites d'attractivité spécifiques

- Freydières (10), la haute-montagne (4)

A partir de son hameau de résidence (10) et globalement sur l'ensemble des chemins (10)

« J'utilise les anciens chemins, qui font partie de notre patrimoine et qui doivent être protégés »

Où garez vous votre voiture ?

- Principalement sur son terrain privé dans les hameaux, sur les parkings publics dans le Bourg
- Un problème de stationnement pour les visiteurs, pour les départs de balades
- Ponctuellement des problèmes de stationnement : au Bourg le jour du marché, le dimanche à Freydières, aux Quatre Chemins

Des demandes spécifiques, pour les modes doux

- L'entretien des chemins : après les travaux forestiers, gestions des trails et quads (4)
- La sécurisation de certains tronçons routiers : Parc/Le Sauzet (trottoirs), la traversée du Bourg (3)
- Le tronçon La Bourgeat/Le Bourg et le chemin du parc = de bonnes initiatives (5)
- La conservation voire la création de micro-parkings dans les hameaux (arrêt de bus des Faures) au départ de balades

Limiter les déplacements / Structurer les transports en commun

- Issu des questions 6, 7 et 9 : Des transports en communs plus performants pour rejoindre Domène, le tramway, renforcés sur une journée (11)
- Structurer le co-voiturage : parking relais, plate-forme internet (2)
- Récupérer des déchets verts pour éviter les allers-retours

7. Les activités économiques présentes à Revel créent-elles des nuisances ou des conflits avec les habitants ? Selon vous, quels services et entreprises pourraient s'installer pour améliorer le quotidien des habitants ?

non (26) oui (3)

« Non, elles créent de la dynamique et des relations entre habitants »

- Oui : Le transport et exploitation du bois : coupes à blanc ; sentiers (2)
- Oui : Lors de terrassement ou manipulation de gros blocs (entreprise de travaux publics, Les Molettes)

Les nuisances sonores sont plus liées au voisinage et aux routes

Quelles entreprises pourraient s'installer ?

- Une frilosité vis-à-vis d'une zone artisanale, de l'implantation d'entreprises classiques 2

« La création d'entreprise n'est pas une nécessité compte-tenu de notre proximité de Domène. » « Les activités économiques sont incompatibles avec un habitat résidentiel »

- Des propositions pour :
 - Des entreprises d'entretien de l'espace : activités agricoles (3) ; exploitation forestière et service débroussaillage (6)
 - Du tourisme vert en lien avec le projet de Parc Naturel Régional de Belledonne, la valorisation de Freydières (6)
 - Un espace de télé-travail (3)
 - Des services à la personne (2)

Quels services pourraient s'installer ?

Conserver les services existants : le bar, le marché, la boulangerie, le camion-pizza (1)

« Vivre à Revel est un choix de vie. Pas d'activités citadines qui nécessiteraient d'autres services que ceux qui existent. Pour les autres services, Domène n'est pas loin. »

Un commerce (40)

- Epicerie, supérette (25) ; boucherie ; relais-presse / zone de commerces ; commerce ambulant
- Un point de vente de produits locaux, parcours courts (10)

Des services (32)

- Renforcer le pôle médical actuel : kiné, infirmière, pharmacie, laboratoire d'analyses médicales (12)
- Constituer un pôle de services : poste, retrait colis, distributeur bancaire... (4)
- Renforcer les services petite enfance (11) : crèche pour les 0-3 ans (6) ; espace-enfance comme café-enfants, ludothèque... (3) ; garderie avec grande amplitude horaire ; centre aéré
- Créer des services pour les personnes âgées : déplacements ponctuels vers Domène (1jour/semaine) ; maison pour personnes âgées (5)

Un espace de rencontres complémentaire (5)

- Un bar mieux placé avec terrasse et animations ; une maison des jeunes et des vieux ; une salle dédiée à la musique ; une vraie salle des fêtes ; un petit cinéma (5)

Développement de la commune

10

8. Comment souhaiteriez-vous le développement du bâti pour accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises ? Dans et ou autour des groupes existants, en créant d'autres zones de construction ? Quels types de logements seraient à privilégier (maisons individuelles, appartements, logement social...) ?

Pourquoi ne pas rester une petite commune ? (15)

- Au nom de l'environnement, du désir de campagne, du trafic sur une route déjà trop chargée, de l'absence de services
« On ne veut pas devenir Saint Martin d'Uriage » ; « Est-il justifié de développer l'habitat , il n'y a pas de commerces, de transport en commun, de crèche, d'assainissement » ; « Si nous voulons préserver une commune rurale et nos espaces verts, qui participent à notre désir de résider à la campagne, il faut limiter le bâti ! »

Construire en priorité dans le village ou les hameaux ? Un choix non tranché (7)

- 5 retours en faveur d'un développement centré sur le cœur de village et 2 favorables au développement des hameaux
« Je pense qu'il est souhaitable de favoriser le développement du bâti autour des zones déjà les plus bâties (Bourg, Bourgeat, Sauzet) afin d'atteindre une masse critique permettant la survie économique de commerces dans le centre. »

Construire en extension ou en densification ?

Une minorité d'opinions en faveur de la densification, de la limitation stricte du périmètre d'urbanisation (9)

« Il faut construire à l'intérieur des zones déjà urbanisées plutôt qu'à leur périphérie en préservant les zones agricoles et naturelles qui font la qualité du paysage » ; « Il faut arrêter le mitage »

Une majorité en faveur d'une urbanisation autour des zones bâties existantes (16)

- Autour du bâti existant (11)
- Parfois selon des modèles peu denses (5)
« Préserver des espaces verts entre ces maisons » : « Ne pas coller les maisons les unes aux autres, dans un village, on respire »

Ou la création de nouvelles zones constructibles (6)

« Elles seraient choisies parce qu'elles n'ont pas de grande valeur esthétique, environnemental et d'usages »

8. Comment souhaiteriez-vous le développement du bâti pour accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises ? Dans et ou autour des groupes existants, en créant d'autres zones de construction ? Quels types de logements seraient à privilégier (maisons individuelles, appartements, logement social...) ?

Quels types de constructions ?

- De la réhabilitation uniquement (6)
« Faciliter la transformation des granges, garages, en habitation » ; « Créer une taxe d'habitation ? »
- Du pavillonnaire uniquement (17)
« Les appartements ou logements sociaux vont dénaturer Revel et son image de commune au paysage exceptionnel »
- De l'habitat groupé 8 ou du petit collectif (10)

Des appartements dans des maisons individuelles (3) ; des maisons mitoyennes (5) ; petit immeuble avec petit nombre de logements, 2 à 3 étages (4) ; logements max (3) ; comme le petit immeuble de logements sociaux (3)

- Un mélange de collectif et d'individuel en fonction des lieux (8)

Pour quel type de population ?

- Une mixité des populations (âges, moyens, cultures) (18)
« Il faut des appartements pour des habitants avec des situations particulières » ; « Il faut une politique pour que les jeunes revélois puissent avoir une vie possible sur la commune »
- Répartis sur l'ensemble de la commune (3)
« Des logements sociaux sans distinction des autres habitations, répartis sur l'ensemble de la commune »

Quel modèle d'architecture ?

- Une architecture traditionnelle, rurale (6)
- Une architecture respectueuse du Développement Durable (2)
« Adapter l'architecture aux constructions actuelles : bois, isolation, production d'énergie »

9. Imaginez la commune de Revel que vous aimeriez dans 12 ans : nombre d'habitants, constructions nouvelles, aménagements, activités, services...

Nombre d'habitants ? (recensement INSEE 2012 : 1413 habitants)

- pas plus grande (8) faible augmentation ; inférieure à 1700 (9) modéré : 1800-2100 (10) 2500 (1)
« Il faut maintenir le caractère de village ; je ne suis pas certaine de rester si cela grandit encore et devient une commune type grésivaudan »
- Un développement conditionné par les capacités des équipements et réseaux (6) : les équipements communaux en général (3) ; l'assainissement ; la RD11 (2) ; à condition que les équipements s'adaptent au nouveau nombre d'habitants (3)

Conserver les espaces ouverts, le cadre exceptionnel... par : (13)

- Un meilleur entretien des paysages par les habitants et les propriétaires : coupes de bois, débroussaillage, disparition des murs végétaux... (4)
- La conservation des activités agricoles et pastorales (3)
- La préservation des chemins, notamment entre les hameaux (3)

Conserver un milieu associatif et social riche (15)

- Conserver un tissu relationnel vivant et convivial : diversité et bonne intégration des nouvelles populations (3)
- Conserver un tissu associatif (8) ; créer une vraie salle des fêtes et culturelle (3) ; créer un nouveau comité des fêtes ; créer des ateliers partagés comme bricolage-jardinage ; une salle de musique
- Mieux animer le centre de village (2)

9. Imaginez la commune de Revel que vous aimeriez dans 12 ans : nombre d'habitants, constructions nouvelles, aménagements, activités, services...

Pérenniser et améliorer les services et équipements existants (11)

- Conserver le médecin (2) ; Maintenir et améliorer l'école (4)

Créer des services supplémentaires (32)

- Des commerces (20) : **épicerie, supérette (11)** ; une boulangerie (2) ; une maison de la presse ; un restaurant ; un bar associatif ; une coopérative de fruits et légumes mieux organisée
- Des services à la personne (12)
 - Pour les enfants (7) : crèche ou Relais Assistantes Maternelles pour les 0-3 ans (5) ; garderie avec grande amplitude horaire ; centre aéré
 - Pour les personnes âgées (2) : une résidence 3ème âge intermédiaire ; une maison de retraite
 - Autres : création d'un cabinet d'infirmières

Améliorer les transports en commun pour rejoindre la vallée, cf. Question n°6 (6)

Créer des aménagements, au centre du village ? (9)

- Un centre de village pas trop dense avec de la verdure et un terrain de foot
- Pour les enfants : des jeux (3) ; un terrain de bicross à la place du parking Guimet ?
- Un lieu couvert pour les ados (1)
- Réaménager le terrain de tennis (2)
- Une vélobox sur la place du village

Améliorer les réseaux (5)

- Enfouissement des réseaux secs (2) ; assainissement ; harmoniser éclairage public ; améliorer le haut-débit internet

Apaiser la route (4)

- La traversée piétonne dans le village (2) ; limiter les vitesses

Rechercher une valorisation touristique, cf. Question n°7 (5)

- Créer et adhérer au Parc Naturel Régional de Belledonne
- Aménager le site de Freydières (3) ; le parking de randonnée des Quatre Chemins

10. Selon vous, quelles sont les caractéristiques d'une commune où il fait bon vivre ?

La préservation d'un cadre de qualité (30)

- Cadre naturel (14) : des espaces de détente et naturels (4) ; préservés et entretenus ; sans pollution ; des constructions espacées avec du terrain (3) ; où le bâti n'est pas envahissant
- Paysager (7) : ouvert, pas de haies ; avec vue sur les montagnes ; un cachet montagnard
- Agricole (6) : en favorisant les petites exploitations ; en maintenant une activité agricole et pastorale (4)
« On peut encore croiser vaches et moutons »
- Cadre patrimonial (3) : patrimoine bâti restauré (2) ; des maisons en pierres

Du bien vivre ensemble : respect d'autrui, bon voisinage (24)

- Respect mutuel, solidarité entre habitants, civisme (4)
- Dans une commune qui reste village : calme (13) ; village pas trop peuplé (5) et sécurisé (2)

De la mixité sociale et l'envie d'échanger (25)

- Une vie sociale riche avec une envie de se rencontrer, d'échanger, de s'investir (12) ; de développer les modes de participation des habitants (3)
- De la mixité sociale en privilégiant la mixité des populations (5) ; les échanges intergénérationnels (4) ; entre anciens et nouveaux habitants

Une vie de village riche et active (41)

- Eviter la ville dortoir (3) ; vie associative active, avec des manifestations pour que les gens se rencontrent (18)
- Des activités (4) et des animations régulières (3) : culture, loisirs, sportives, pour les jeunes et les enfants
- Et des lieux : un cœur de village (3) ; avec des services et parkings, un lieu de vie équilibré avec des espaces naturels
- Des équipements adaptés aux besoins : des espaces de rencontre (6), une salle pour les enfants

Un minimum de services (9)

Un ou des commerces de proximité (8) ; des entreprises artisanales

Ce qui fait consensus

Une grande qualité du cadre de vie, à la fois naturel et paysager, mais aussi associatif et convivial (les ruraux /les rurbains ?)

Une commune qui présente déjà bon nombre de services et équipements, quelques demandes récurrentes : épicerie, pôle enfance

Le cœur de village, un lieu fédérateur mais controversé :

- Développer le centre village surtout comme lieu pour fédérer la commune (animations, rencontres, commerces)
- Une demande récurrente : aménager le parc de Freydane, aménager l'entrée du Bourg

Freydières : un site emblématique

Les chemins : un élément du patrimoine

Ce qui pose question

Convivialité et dynamisme ou commune dortoir ?

Que faut-il faire pour la préserver ?

Rester village (cadre naturel, paysage, convivialité) ?

Ou s'agrandir (animations, équipements) ?

Faut-il s'équiper en plus ? (une vraie salle des fêtes, un équipement petite enfance)

Faisabilité d'une épicerie ? Engagement des consommateurs ?

Les lieux de développement : Le Bourg ou les hameaux ? Freydières : à valoriser ou à sanctuariser ?

Les absences ou les peu représentés

- Quid du soutien d'une agriculture pour l'entretien des espaces ?
- Quid de transports en commun notamment pour les « sans voiture »
- Le patrimoine bâti